

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 507/2019
Date: 15 mai 2019
Direction: Direction de la police et des affaires militaires
N° d'affaire: 2019.POMGS.132
Classification: non classifié

Plan directeur de la stratégie de l'exécution judiciaire 2017-2032 – Scénario de mise en œuvre stratégique **Rapport du Conseil-exécutif au Grand Conseil**

Sur proposition de la Direction de la police et des affaires militaires,

le Conseil-exécutif arrête :

1. Le Conseil-exécutif approuve le rapport « Plan directeur de la stratégie de l'exécution judiciaire 2017-2032 – Scénario de mise en œuvre stratégique ».
2. Conformément au chiffre 2 de la motion 024-2018 déposée par le PBD, le Conseil-exécutif soumet au Grand Conseil la « Stratégie de l'exécution judiciaire 2017-2032 – Analyse de l'offre et des infrastructures dans le canton de Berne » de la Direction de la police et des affaires militaires, dont il a déjà pris connaissance le 31 janvier 2018.
3. Le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil de prendre connaissance de ces deux rapports, en vertu de l'article 52, alinéa 1 de la loi du 4 juin 2013 sur le Grand Conseil (LGC ; RSB 151.21).

Au nom du Conseil-exécutif

Le chancelier :

Auer



Destinataires

- Direction de la police et des affaires militaires
- Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie